

EPOUSES RURALES

Une dame, qui doit habiter la campagne, donne les conseils suivants aux jeunes citadins, par la voix du Herald :
" Les jeunes gens de nos villes, qui font des affaires avec un capital restreint, ou qui occupent des positions dont le salaire est mince, désirent un home et le bonheur domestique, mais ils pensent, avec raison, que ce desideratum est hors de leur portée. Un jeune homme soucieux de faire des économies ne peut pas se permettre de se marier—du moins avec une jeune dame de la ville. Ses goûts et ses idées se sont formés dans une habitation luxueuse, et descendre à "tenir maison" avec une seule domestique et pas de voiture est un sort fait pour la décourager à jamais et pour mettre sur son visage, au lieu des sourires de l'épouse heureuse, d'éternels froncements de sourcils. Mais, jeune homme, vous pouvez avoir, si vous le voulez, une petite femme qui ne demande pas mieux. La campagne est pleine de jeunes dames aux joues roses, à la santé robuste, pour qui le home que vous pouvez leur donner serait un vrai paradis. La fille campagnarde serait une compagne aussi sympathique que la belle citadine ; quelques-unes d'entre elles sont même mieux élevées, et leur sens commun est en vérité surprenant. Elles savent travailler et faire travailler ; elles sont fortes, bien portantes, et elles ont tout aussi bonne mine que leurs sœurs de la ville. Si vous tenez à ce qu'elles aient par surcroît les petits airs, les grâces et les minauderies de la dame "fashionable," vous n'avez qu'à leur demander à entendre et il ne leur faudra pas longtemps pour les acquiescer. Au contraire de la citadine, la fille campagnarde n'est pas exclusivement occupée d'elle-même. Ses soins et ses pensées sont pour d'autres : elle soigne les enfants, allège la besogne de la mère, ajoute au confort de l'intérieur ; et elle trouve encore le temps de jouer du piano, de broder, de faire de la peinture à l'huile et de lire, sans compter qu'elle est sa propre modiste et couturière.
Jeunes gens, croyez-en mon avis, partez cet été pour la campagne, courtisez et épousez une campagnarde. Il y en a beaucoup, vous pourrez choisir. Courtisez-les comme si elles étaient les dames de la ville, elles vous laisseront faire, et quand vous aurez rencontré celle dont les goûts s'adaptent aux vôtres, n'hésitez pas à faire le saut."

LE TELEPHONE

On lit dans le Courier des Etats Unis :

" Des expériences téléphoniques ont encore eu lieu entre New-York et Brooklyn, mais avec des résultats peu satisfaisants et tendant à justifier l'opinion émise par l'amiral Boutakoff, que l'invention a besoin d'être considérablement perfectionnée avant de pouvoir être utilisée d'une manière quelconque. Plusieurs personnages de distinction étaient réunis autour d'un téléphone, dans un salon de l'hôtel Saint-Denis, d'où ils devaient causer avec M. Gower, installé auprès d'un autre téléphone à Brooklyn. Les deux appareils étaient reliés par deux fils télégraphiques. Tout était disposé, le professeur Bell a crié à son agent, M. Gower : " Il y a ici quelques personnes désireuses de causer avec vous. " La réponse est arrivée distinctement en ces termes : " M'entendez-vous ? " Malheureusement, le reste de la causerie s'est perdu en route, et l'on a eu beau tendre l'oreille, on n'a plus rien entendu. Le professeur Bell en a profité pour expliquer les détails de construction de l'appareil dont il est l'inventeur.
" Au bout d'un moment, le téléphone s'est remis à fonctionner pour transmettre distinctement la nouvelle, criée par M. Gower, qu'il venait de recruter un cornet à piston qui allait se faire entendre. Et, effectivement, on a bientôt entendu des sons criards, quoique vagues, rappelant assez le bruit d'un bouquin de marchand de poissons dans le lointain. On pouvait cependant discerner, avec beaucoup d'attention, que j'ai joué était : " The last Rose of Summer. " La séance s'est terminée par le chant, à Brooklyn, de " Hold the Fort, " dont les mots ont été transmis assez fidèlement dans l'hôtel Saint-Denis."

REVUE ÉTRANGÈRE

ORIENT

Le télégraphe n'a signalé aucun mouvement important sur le théâtre de la guerre. Il n'y a eu que des escarmouches et des engagements partiels de peu d'importance. Les Russes n'ont pas avancé, du côté de l'Asie. Ils ont échoué dans deux ou trois tentatives qu'ils ont faites, du côté de l'Europe, pour traverser le Danube, qui paraît bien gardé par les Turcs. Ceux-ci se sont emparés d'une centaine de transports russes chargés de grain et de provisions, qui descendaient le fleuve. Le Sultan a commandé une nouvelle levée générale de 200,000 hommes dans tout l'empire. Les chrétiens, indigènes ou étrangers, sont admis sans aucune difficulté dans l'armée turque.
La plupart des ambassadeurs sont retournés à Constantinople. Les relations diplomatiques, rompues depuis la fin de la Conférence, ont été rétablies la semaine dernière avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.
La cause turque rencontre beaucoup de sympathie en Europe. En Angleterre, le sentiment d'hostilité provoqué par les déclamations des

libéraux a diminué notablement. La motion de M. Gladstone contre le ministère, au sujet des événements d'Orient, a été repoussée par une forte majorité—une fraction du parti libéral, dirigée par le marquis d'Hartington, votant avec la droite. Le gouvernement a cependant publié une déclaration de neutralité, en même temps que le gouvernement français ; ce qui ne l'empêche pas, d'un autre côté, de continuer ses armements et de s'organiser comme s'il devait déclarer la guerre bientôt.

FRANCE

Le cabinet Jules Simon vient de culbuter, en France, à la suite d'un différend entre le Président et ses ministres. La querelle aurait été causée par la nouvelle loi du ministère sur la presse ; mais ce n'était qu'un prétexte, et, en somme, le maréchal MacMahon aurait congédié tout simplement et fort cavalièrement M. Simon, en lui déclarant qu'il ne pouvait consentir à gouverner plus longtemps avec un cabinet de nuance aussi foncée, et qu'il voulait prendre ses ministres parmi la droite conservatrice. En effet, le président s'est adressé immédiatement à M. de Broglie, qui aurait formé un gouvernement, dont ferait aussi partie M. Buffet et M. de Fortou, et qui ressemblerait fort à l'ancien ministère de 1875. Mais ce ministère, accepté par le Sénat, est inacceptable pour l'Assemblée, que la chute de M. Simon a mise en fureur, et qui menace le Président de sa vengeance. Il est question d'une dissolution de cette Chambre. L'air est plein de rumeurs, dit le télégraphe. Le maréchal voudrait-il brusquer le dévouement ? Les monarchistes prépareraient-ils un coup-d'état ? C'est la crise la plus forte qui ait eu lieu en France depuis la Commune. Quoi qu'il en soit, le maréchal MacMahon a prorogé les Chambres, aussitôt après la formation du nouveau ministère, sans se préoccuper du vote hostile donné contre lui par la majorité de l'Assemblée.

Voici quelle est la composition du nouveau Cabinet :

- Duc de Broglie, président du conseil, ministre de la justice et des cultes ;
De Fortou, ministre de l'intérieur ;
Eugène Caillaux, ministre des finances ;
Auguste Paris, ministre des travaux publics ;
Vicomte de Meaux, ministre de l'agriculture ;
Brunet, ministre de l'instruction publique.
Les démissions de MM. Berthaut et DeCazes, ministres de la guerre et des affaires étrangères, n'ont pas été acceptées, et ces deux messieurs resteront dans le nouveau cabinet.

M. de Broglie a débuté énergiquement. Il a destitué immédiatement une vingtaine de préfets radicaux nommés par M. Simon, et il en a mis une dizaine d'autres à la retraite.

ITALIE

Le bill sur les abus du clergé, adopté par la Chambre basse, en Italie, a été rejeté par le Sénat. Les législateurs italiens ont reculé devant les protestations qui arrivaient à Rome de toutes les parties du monde, et devant l'indignation soulevée dans tout l'univers chrétien par la conduite du gouvernement et de la Chambre. Des protestations publiques et officielles étaient déjà venues de plusieurs pays, et notamment de l'Angleterre.

Dans l'intervalle, les préparatifs des fêtes pontificales ont marché leur train. Les pèlerins affluent par milliers dans la ville des Papes, et il paraît que leur présence en impose quelque peu aux bravis garibaldiens.

ÉTATS-UNIS

Le calme est complètement rétabli en Louisiane. Les démocrates sont maîtres du pouvoir depuis quelques semaines. L'administration républicaine s'est évanouie comme par enchantement, aussitôt que l'appui des troupes fédérales lui a fait défaut. Le nouveau gouvernement est entré en charge paisiblement, et son bonheur serait parfait, n'étaient les embarras intérieurs et les tracasseries que lui causent les mille et une ambitions et les réclamations innombrables des affamés de son parti qui se disputent les places. C'est l'épine ordinaire que toute administration nouvelle trouve sous la rose enchanteresse du pouvoir. Le gouverneur Nicholls n'est pas moins assiégé par les démocrates que le président Hayes l'était il y a deux mois par les républicains. Quoi qu'il en soit, la Louisiane est libre et maîtresse d'elle-même, après douze années de servitude.

A. GÉLINAS.

FAITS DIVERS

- Dimanche dernier, des voleurs déroberent une quantité de cordages, de poluies et autres effets, à Lachine, et traversèrent à la Tortue à bord de deux embarcations qu'ils avaient également volées. Un des voleurs fut arrêté à la Tortue par quelqu'un de l'endroit et on recouvra le butin volé. Avant-hier, un des agents de la police riveraine traversa de l'autre côté du fleuve, mais il revint le soir sans le voleur, qui s'était évadé.

Hier matin, vers dix heures, un sauvage du Sault vint en courant avertir M. Joe Vincent que le voleur en question s'était de nouveau emparé des deux embarcations et qu'il avait sauté les rapides et devait déjà être rendu à une certaine distance de la ville.

M. Vincent envoya immédiatement deux de ses employés à la poursuite du hardi voleur. Ils l'aperçurent de loin qui filait plusieurs nœuds à l'heure, grâce au courant. Dès qu'il se vit

poursuivi, il dirigea ses deux chaloupes vers une des fles de Boucherville, et une fois près du rivage, sauta lestement à terre et alla se cacher dans une grange. Traqué par un des hommes de M. Joe Vincent, et se voyant sur le point d'être fait prisonnier, le malheureux prit sa course de nouveau, gagna la rive et se jeta dans le fleuve où il disparut pour ne plus reparaitre. Comptait-il pouvoir se sauver à la nage, ou bien s'est-il noyé à dessein ? C'est ce qu'il est impossible de dire.

Son cadavre n'a pas encore été retrouvé. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Vincent.

—Le gouvernement local vient de demander des soumissions pour les travaux de démolition des casernes des Jésuites à Québec. Cet édifice menace ruine depuis longtemps.

—Le sacre de Mgr. Hannan, le nouvel archevêque d'Halifax, a eu lieu dimanche, jour de la Pentecôte.

ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER.—Vendredi matin, le 11 courant, vers deux heures, un train de marchandises stationnait dans la gare de Danville, pendant que la locomotive qui le trainait était allée prendre de l'eau et du bois, lorsqu'un des freins s'étant rompu, le train se mit à reculer et rencontra un autre convoi de marchandises. Le choc détermina un incendie, et douze wagons, vides pour la plupart, devinrent la proie des flammes. Deux personnes ont été gravement blessées.

—Un bien triste accident est arrivé jeudi soir, le 10 courant, sur le chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental, à environ trois milles de Lachute. Au moment où le train de huit heures passait dans cet endroit, le mécanicien aperçut trois hommes étendus sur la voie ; il renversa immédiatement la vapeur et fit entendre le sifflet, mais ses efforts furent inutiles. L'un des individus, un nommé Donohue, eut le pied broyé par les roues de la locomotive ; le second, Sweeney, eut le crâne fracturé, mais le troisième, McLaughlin, plus heureux, fut lancé hors de la voie et en fut quitte pour une blessure à la main qui ne présente pas de danger.

Les blessés furent transportés à Lachute, où on leur prodigua tous les soins nécessaires ; mais, vu la gravité de leur état, on jugea prudent de les envoyer à l'Hôpital-Général de Montréal.

L'état de Sweeney ne laisse plus aucun espoir ; on lui a enlevé une partie de l'os du crâne, et, par l'ouverture de cette affreuse blessure, on distingue parfaitement les pulsations des artères du cerveau.

Il paraît que la cause de cet accident doit être imputée à l'ivresse.

MORT ET RESUSCITÉ.—Un cas de catalepsie vient d'être constaté en Angleterre.

Un chauffeur de chemin de fer tomba malade et "mourut," selon toutes les apparences extérieures.

Comme la mort fut trouvée un peu soudaine, le coroner en fut informé et il écrivit au médecin, afin de savoir si une enquête était nécessaire.

Le médecin répondit que l'homme était mort subitement, il est vrai, mais d'une affection incurable des valvules du cœur, compliquée d'une bronchite asthmatique. Dans l'interval, l'homme qui avait succombé à tant de maladies s'était, tout aussi subitement qu'il était mort, levé dans son cercueil, très-étonné de s'y trouver. Quelques heures après, il se promenait dans les rues de Cambridge.

TRISTE ACCIDENT.—Un bien triste et douloureux accident est arrivé à St. Romuald, lundi dernier. Deux jeunes gens, l'un âgé de 28 ans et l'autre de 20, fils de M. Dubois, s'embarquaient, lundi matin, dans une légère embarcation pour se rendre à Québec, où ils devaient être occupés pendant plusieurs semaines.

Hier, le père de ces infortunés apprit, comme il parlait à quelques amis, à la porte de l'église, qu'un malheur était arrivé. Inquiet, il demanda quelques informations, qui le confirmèrent dans son sinistre pressentiment. Bientôt après, il acquit la certitude que ses deux fils s'étaient noyés. Nous ignorons si les cadavres de ces malheureux ont été recueillis.

ÉPOUVANTABLE ACCIDENT.—Les journaux du Havre en date du 10, apportent le récit d'un épouvantable accident arrivé dans ce port.

Le paquebot la Martinique allait partir pour les Antilles et devait prendre des poudres dans l'avant-port. Le canotier Marc, qui était chargé de les lui donner, attendait la sortie du steamer, ayant dans son embarcation une caisse en contenant 60 kilogrammes environ. Tout à coup une détonation formidable se produisit et réduisit la barque en atomes.

Quant au malheureux canotier, son corps fut coupé en morceaux et les débris projetés dans tous les sens. La tête a été retrouvée sur un navire norvégien mouillé dans le bassin de la Floride, et une jambe est venue tomber sur un autre bateau.

La cause de cet horrible événement, qui a causé dans toute la ville une indicible émotion, n'a pu être et ne sera probablement jamais établie.

LE RESPIRATEUR.—Une nouvelle qui sera accueillie avec satisfaction par les sapeurs-pompiers, arrive d'Angleterre. On vient d'inventer dans ce pays un appareil qui permet de respirer pendant au moins une demi-heure dans la fumée la plus intense.

Cet appareil, inventé par le professeur Tyndall, est un cylindre d'environ un décimètre et pouvant s'adapter exactement devant la bouche ; il renferme une série de couches alternantes formées de ouate imbibée de glycérine et de

charbon concassé. On a de la sorte un appareil filtrant et absorbant ; le coton, en effet, retient les particules de carbone dont la fumée est chargée ; le charbon, d'un autre côté, condense dans ses pores les vapeurs d'hydrocarbure qui se forment dans les combustions incomplètes et dont on connaît les propriétés irritantes.

Tyndall a expérimenté son respirateur avec le capitaine Shaw, commandant les pompiers de Londres ; les premiers essais furent faits dans une petite chambre pavée et murée en pierre ; trois fourneaux furent remplis de bois de pins résineux, allumés et recouverts pour empêcher une combustion trop active. Ils obtinrent ainsi des masses épaisses de fumée. Tyndall entra lui-même dans la chambre, et s'il n'y resta qu'une demi-heure, c'est parce que ce délai parut suffisant au capitaine Shaw pour montrer l'excellence du système.

—Nous lisons dans la Mineur de jeudi :

" Trois femmes très-bien mises, nommées, comme la police l'a su depuis, Joséphine Gagnon, Philomène Dubord, de Montréal, et Marie Dupuis, de Bécancour, sont entrées, hier matin, dans le magasin de MM. A. Prévost et Cie., sur la rue Saint-Paul, et ont marchandé différents articles. Les commis n'ont pas tardé à s'apercevoir que, tout en allant, venant et causant, ces femmes avaient fait disparaître une foule d'objets. M. Prévost, ayant été avisé de la chose, invita ces dames à passer à son bureau, où elles se rendirent après avoir jeté sous le comptoir un morceau de soie et un rouleau de lacet qu'elles venaient de subtiliser. Bientôt, la police avertie a fait son apparition dans la personne du sergent Dreiffuss, qui a déclaré à nos châtelines la pénible nécessité dans laquelle il se trouvait de les emmener à la station de police, où on les a fouillées. On n'a trouvé sur elles que les articles suivants : 2 douzaines de mouchoirs de toile ; 1 douzaine de mouchoirs de soie ; 1 douzaine de gants de chevreau ; 3 ceintures de fantaisie ; 8 1/2 verges de satin bleu ; 1 douzaine de cravates de soie ; 2 rouleaux de ruban ; 2 douzaine de collets de toile ; 1 douzaine de poignets de fantaisie ; 4 morceaux de soie noire et de couleur ; 8 cravates de soie noire, et 29 verges de lacet ; en d'autres termes, toute une pacotille de colporteur, représentant la valeur d'une centaine de piastres ou plus. Tous ces articles ont été identifiés comme appartenant à MM. Prévost et Cie.

Ces dames n'en sont évidemment pas à leurs débuts, car elles ont " opéré " très-adroitement dans cette circonstance.

Avant-hier, paraît-il, elles avaient acheté et payé pour \$400 de marchandises chez les MM. Thibaudeau.

—Voici un moyen très-simple de se procurer des poulets pour rien : vous engagez la conversation avec un habitant qui a une douzaine, ou plus, de poulets dans sa voiture. Vous faites en sorte de détacher un des volatiles qui, enchanté de fuir le séjour de la ville et la broche en perspective, s'échappe avec empressement. L'habitant court après, comme de raison, et, pendant ce temps-là, vous emportez les onze autres poulets.

Tel est le moyen employé, il y a quelques jours, par Flavien Tétraut, revendeur sur le marché Bonsecours. La police, bien que pénétrée d'admiration pour ce procédé ingénieux, a cru devoir loger le dit Tétraut en prison en attendant qu'il subisse son procès.—Mineur.

MORT D'UN CENTENAIRE CANADIEN.—L'Espresso de Rochester, Etat de New-York, annonce qu'Augustin Picard est mort en cette ville dimanche dernier, dans la résidence de la plus jeune de ses filles, No. 57, rue Lyell. Il était né à Saint-Pierre, près de Québec, le 24 mars 1767. Il s'en fallait donc de cinq jours qu'il eût 110 ans accomplis. Augustin Picard a été marié deux fois et a eu huit enfants de chaque lit. La plus jeune de ses filles, Mme Goetze, dans la résidence de laquelle il vivait depuis plusieurs années et où il est mort, est âgée de 58 ans. L'aînée, Mme Bouchard, est veuve, âgée de 89 ans et jouit d'une excellente santé.

Pendant sa longue existence, Augustin Picard n'a jamais été malade, pas même immédiatement avant de mourir. Il s'est éteint d'affaiblissement et de vieillesse sans souffrir. Il habitait Rochester depuis la fin de la guerre de sécession ; avant, il avait sa résidence à Troy. Jusqu'à l'âge de 80 ans, il a travaillé de son état de charpentier. Ses habitudes étaient régulières ; il se levait matin, se couchait tôt, prenait ses repas à des heures régulières et mangeait modérément. Il ne dédaignait ni la bière ni le whiskey, mais sans jamais en consommer avec excès. La seule chose dont il abusait, c'était le tabac ; il fumait comme un Turc, du matin au soir, et M. Nicot n'avait pas de partisan plus fervent que lui.

Le grand âge du défunt n'avait rien de surprenant, disait-il lui-même, l'habitude dans sa famille étant de devenir plus que centenaire ; son père était mort à 108 ans, sa mère à 104. Sa sœur, Mme François Paradis, qui lui survit, habite Québec et est âgée de 108 ans.

—On télégraphie de Rome, 6 avril, à l'Unità Cattolica :

" Il continue d'arriver au Vatican des rapports des nonces qui, contrairement aux affirmations des journaux, parlent de la bienveillance exprimée par les gouvernements étrangers à l'égard du Saint-Siège.

" Des négociations sont commencées pour assurer l'indépendance du Saint-Père, négociations basées sur le caractère particulier de la ville de Rome, capitale du monde catholique, caractère reconnu par le droit italien, qui proclame la religion romaine seule religion de l'Etat."